

Chartes forestières de territoire

Tous mobilisés !

Les 8, 9 et 10 février derniers, Collioure accueillait les 4^{es} Rencontres nationales de Chartes forestières de territoire. L'occasion de mettre à l'honneur la dynamique des politiques locales en faveur de nos forêts, véritable poumon vert de notre territoire.



La forêt méditerranéenne composée principalement de chêne vert et de chêne-liège est fortement présente dans notre département et se retrouve parfois, du fait de la déprise agricole et de l'extension urbaine, en contact direct avec les secteurs habités.

Les 4^{es} Rencontres nationales des Chartes forestières de territoire ont été organisées par la Fédération nationale des Communes forestières en collaboration avec l'Association des Communes forestières des Pyrénées-Orientales et l'Union du Languedoc-Roussillon avec le soutien du Conseil Général, de la Région et de l'État. Elles ont mobilisé plus de 200 personnes venues de toute la France. Si ces rencontres se sont déroulées sur notre département, ce n'est pas un hasard... Avec plus de 201 000 hectares de forêt, la gestion des espaces forestiers recouvre un enjeu majeur de l'aménagement des Pyrénées-Orientales et représente un gisement d'emplois, non négligeable, dans les zones rurales et en montagne. Les élus locaux l'ont bien compris et tous les acteurs

socioprofessionnels sont mobilisés. Le Conseil Général encourage et accompagne cette dynamique. Résultat ? Trois Chartes forestières sont actuellement en vigueur, deux sur le Pays Pyrénées-Méditerranée, une autre sur le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, et une quatrième est actuellement en cours d'élaboration. Francis Manent, Président du Pays Pyrénées-Méditerranée, nous éclaire davantage sur ce précieuse outil... ■

Le saviez-vous ?

48 % du territoire des Pyrénées-Orientales est recouvert de forêt.

Les Chartes forestières de territoire, qu'es aquo ?

Instituées par la loi d'orientation forestière de 2001, les Chartes forestières de territoire (CFT) visent à replacer la forêt dans un contexte local, et de l'intégrer à un développement territorial plus vaste que le simple massif forestier. Il s'agit de raisonner à l'échelle d'un territoire et non de la forêt. De plus, cet outil reconnaît la multifonctionnalité des forêts et permet ainsi aux acteurs locaux de développer la fonction productive de la forêt, mais également de valoriser les fonctions environnementale et récréative.



Témoignage

Francis MANENT

Président du Pays Pyrénées-Méditerranée

Sur le territoire du Pays Pyrénées-Méditerranée, la forêt s'étend sur de grandes superficies et c'est pourquoi, le Pays, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire, a souhaité œuvrer en faveur de la valorisation de cette ressource. Ce principe fait partie intégrante de la stratégie territoriale de développement durable portée par le Pays depuis sa création en 2001. Plus précisément, le Pays s'est porté candidat en 2004, pour expérimenter la mise en place d'un outil de gestion collective de la multifonctionnalité des forêts, la Charte Forestière de Territoire, initialement sur le périmètre de la Suberaie catalane puis aussi sur celui du Vallespir.

Aujourd'hui, le territoire dispose d'une véritable stratégie en la matière, déclinée en plusieurs enjeux qui deviennent peu à peu opérationnels grâce aux actions portées par les acteurs locaux : création de pistes de dessertes en forêt, création de chaufferies bois énergie, récoltes de liège mutualisées entre plusieurs propriétaires forestiers privés ou encore réunions d'information grand public telles que les Rencontres de la Forêt proposées par l'association Initiation Forêt une fois par mois à Céret (voir encadré ci-dessous).

Lors des réunions organisées dans ce cadre, les propriétaires forestiers, les communes forestières, les agriculteurs, les associations d'usagers (etc.) sont autant d'acteurs qui se réunissent pour échanger et partager leur vision pour le développement forestier local. En cela, les Chartes forestières de territoire constituent une force, car, dans une logique de concertation, elles forment un véritable atout pour le développement harmonieux et l'optimisation de la valorisation des ressources du territoire.

Événement « Les rencontres de la forêt »

Entrée gratuite et ouverte à tous (salle Saint-Pierre, place de la liberté, Céret)

- 14 mars à 18 heures
Essences locales à bois d'artisanat, des ressources à valoriser et des métiers en demande (expériences, réalisations et recherches de forestiers et d'artisans : ébénistes, tourneurs, sculpteurs, luthiers...)
- 4 avril à 18 heures
La ripisylvie, une forêt particulière



PLUS D'INFOS :

www.territoiresforestiers-languedocroussillon.org